

Les Eco-défis des artisans sur le Pays Loire Touraine



J'engage des actions adaptées à mon entreprise qui vont réduire mon impact sur l'environnement !

PREVENTION ET REDUCTION DES DECHETS

REPRISE FOURNISSEUR

Je négocie avec mon fournisseur la reprise ou la mise en consigne de certains emballages (bidons, cartons, palettes, emballages-navette,...).

EMBALLAGES FOURNISSEURS

Je négocie avec les fournisseurs pour être livré en vrac et/ou en grands contenants pour supprimer le suremballage inutile.

REPARATION / REEMPLOI DE MATERIEL

Je privilégie la réparation, la réutilisation ou le don de matériels électroniques ou objets mobiliers au lieu de les jeter (mobilier, étalage, etc.).

REDUCTION DE LA NOCIVITE

J'utilise des technologies propres qui minimisent ou suppriment l'utilisation de produits dangereux.

Je remplace des produits étiquetés dangereux par des produits « eco-labelisés » ou biodégradables.

STOP AU GASPILLAGE

Je mets en promotion ou donne les invendus (œuvres caritatives, associations, clientèle).

Je limite le gaspillage alimentaire et rationalise la consommation des produits (vérifier les dates de péremption,...).

J'utilise des supports de présentation lavables, ou un étiquetage réutilisable (effaçable) pour indiquer le prix des produits (ardoise,...).

J'évite la distribution de prospectus publicitaires et favorise la communication dématérialisée (Internet, bouche-à-oreille, ...).

Lors des fêtes, je limite la distribution de gadgets et objets jetables et les remplace par des produits « durables » (sacs cabas par exemple).

Je limite ma consommation de papier (impressions recto-verso,...).
J'évite d'acheter des fournitures jetables (gobelets, vaisselle en plastique, nappes non-réutilisables, ...).

STOP AUX SACS ET PROMOTION DES EMBALLAGES REUTILISABLES

Je sensibilise ma clientèle (affichage, ...).

Je ne distribue plus systématiquement de sacs aux clients.

Je propose aux clients des sacs réutilisables à la place de sacs plastiques à usage unique.

Je supprime le suremballage de mes produits.

Je mets en place la vente en vrac.

Je propose des emballages alternatifs aux emballages plastiques (boîtes en carton,...).

GESTION DES DECHETS

TRI SELECTIF

J'opte pour le tri sélectif proposé par la collectivité et je sensibilise mes salariés à cette pratique.

J'appose un « Stop Pub » sur ma boîte à lettres.

POINTS DE COLLECTE

Je mets en place des points de collecte des déchets pour mes clients (ampoules, piles, cartouches d'encre,...).

DECHETS DANGEREUX

Je trie mes déchets dangereux et fais appel à des prestataires agréés ou les dépose dans un lieu de collecte adapté.

VALORISATION DES DECHETS

J'utilise un compacteur/broyeur (papier, cartons, bouteilles,...) afin de réduire le volume des déchets.

J'installe et j'utilise un composteur afin de valoriser mes déchets organiques et biodéchets.

Je trie mes appareils électriques et électroniques usagés et les dépose dans un lieu de collecte adapté ou les remet au fournisseur.

MAITRISER LES ENERGIES

CONSOMMATION D'ENERGIE

- ✓ Je réalise une visite énergie avec la CMA37.
- ✓ Je réalise le suivi de mes consommations énergétiques.
- ✓ Je mets en place des bonnes pratiques ou « éco-gestes » (réduction de la température du chauffage, interrupteurs de courant, sensibilisation des salariés,...).
- ✓ J'achète ou je remplace mes appareils par des appareils basse consommation (« Energy Star », A+,...).

ISOLATION THERMIQUE

- ✓ J'isole mon local (remplacement des fenêtres, isolation des murs, isolation entre les espaces chauffés et non chauffés,...).

PROGRAMMATEUR / REGULATEUR

- ✓ Je mets en place des programmeurs/régulateurs pour optimiser ma consommation d'énergie (dispositifs mise en veille ou extinction automatique, détecteurs de présence,...).

AGENCEMENT

- ✓ Je privilégie les sources naturelles de chaleur (optimisation de l'isolation, ensoleillement des locaux).
- ✓ J'aménage mes locaux de façon à éviter les déperditions d'énergie et permettre une bonne circulation de l'air (protections vitrées, VMC double-flux,...).

ECLAIRAGE

- ✓ J'utilise un éclairage « basse consommation » (ampoules LED, ballasts électroniques,...).
- ✓ J'éteins mes vitrines pendant les périodes de fermeture ainsi que la nuit.

MAITRISER SES REJETS

GESTION DES REJETS

- ✓ Je mets en place un système de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau (bacs à graisses, débourbeur-déshuileur, bacs de rétention,...).

CONSOMMATION D'EAU

- ✓ Je mets en place des équipements pour réduire ma consommation d'eau (limiteurs de débit, mousseurs, robinets thermostatiques,...).
- ✓ Je récupère les eaux de pluie afin de les réutiliser dans mon activité.

FLUIDES FRIGORIGENES

- ✓ Je fais entretenir mes équipements frigorifiques fais récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation.

ECO-PRODUITS

PRODUITS LOCAUX - DE SAISON

- ✓ Je favorise la commercialisation des produits écolabellisés (NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, Label Rouge, Ok Compost, Max Havelaar,...).
- ✓ J'utilise ces produits pour ma consommation courante (bois PEFC pour menuisier, farine biologique pour boulanger,...).
- ✓ Je vends ou j'utilise des produits régionaux et/ou de saison.

ENTRETIEN DU LOCAL

- ✓ Pour des produits d'entretien, j'utilise des produits écolabellisés, en grands contenants et/ou concentrés, voire éco-rechargeables.
- ✓ Je privilégie des fournisseurs ou prestataires ayant intégré une démarche

TRANSPORTS

APPROVISIONNEMENT

- ✓ Je fais appel à un service d'approvisionnement utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux.

LIVRAISON

- ✓ Je propose aux clients un service de livraison utilisant des modes de déplacement alternatifs (véhicules électriques ou hybrides, livraisons à vélo,...).
- ✓ J'effectue des livraisons groupées.

A votre tour de vous engager !

Relevez 3 défis minimum dont 1 super défi reconnaissable à ce logo





Vos artisans de proximité se mettent au défi !

Animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire et en partenariat avec la Communauté Touraine-Est Vallées, l'opération « Ecodéfis des Commerçants & Artisans » est de nouveau proposée cette année !



En s'engageant à relever au minimum 3 défis, vos artisans passent concrètement à l'action pour limiter leur impact sur l'environnement : réduction des déchets, économie d'énergie, baisse des consommations d'eau, optimisation des approvisionnements et des livraisons,...

Vous êtes artisan et vous souhaitez participer à l'opération ?
Contactez la CMA37 au 02 47 25 24 80 ou par courriel à l'adresse :
stagiaireeco2@cm-tours.fr

Fin des inscriptions le lundi 24 avril



